

## № 5.0 - Actualité Fiscale et Juridique Agricole

### FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Publics : Experts-comptables, commissaires aux comptes, notaires, experts fonciers, avocats.

Durée : 1 jour -7H30

Tarif par participant en présentiel :

Le tarif s'élève à 580€ HT par participant, soit 696€ TTC pour les adhérents, adhérents secondaires et filleuls inscrits à l'Uneca.

Ou 680€ HT par participant, soit 816€ TTC pour les non adhérents .

Date :

17/10/2024 - Lyon - Présentiel

24/10/2024 - Colmar - Présentiel

13/11/2024 - Troyes - Présentiel

22/11/2024 - Rennes - Présentiel

26/11/2024 - Toulouse - Présentiel

03/12/2024 - Valence - Présentiel

04/12/2024 - Brignoles - Présentiel

04/12/2024 - Orange - Présentiel

05/12/2024 - Orange - Présentiel

13/12/2024 - Chartres - Présentiel

18/12/2024 - Deauville - Présentiel

07/02/2025 - - Plus aucune place disponible pour cette session - Distanciel

Description :

Incontournable ! C'est la formation qu'il faut suivre tous les ans car elle "rembobine" toute l'actualité juridique et fiscale d'origine légale, la doctrine et la jurisprudence de l'année.

En étant assidu(e), vous capitalisez un savoir différenciant bénéfique dans votre activité. Cette formation complète et renforce la revue de jurisprudence commentée de l'UNECA.

Objectifs :

Passer en revue et analyser l'ensemble de l'actualité agricole, (textes, doctrine, jurisprudence...)

Anticiper et éviter d'éventuelles difficultés ;

Identifier ce que l'on peut faire et ce que l'on ne doit pas faire.

Pré-requis :

Il est impératif de posséder **une bonne pratique** du droit rural et de la fiscalité agricole.

PRÉ-INSCRIPTION

Autres Dates :

14/11/2024 - Niort - proposé par CEECA

19/11/2024 - Brive-Ussac - proposé par CEECA  
10/12/2024 - Agen - proposé par CEECA  
11/12/2024 - Bazas - proposé par CEECA  
12/12/2024 - Beaune - proposé par IRF Bourgogne Franche Comté  
17/12/2024 - Rodez - proposé par FORMEGA  
18/12/2024 - Narbonne - proposé par FORMEGA  
19/12/2024 - Montpellier - proposé par FORMEGA  
09/01/2025 - Holnon - proposé par Form@t  
14/01/2025 - Reims - proposé par CFPC grand Est  
15/01/2025 - Reims - proposé par CFPC Grand Est  
15/01/2025 - Bordeaux - proposé par CEECA  
22/01/2025 - Dijon - proposé par IRF Bourgogne Franche Comté  
06/02/2025 - Toulouse - proposé par CERECAMP

## **PRÉSENTATION DE LA FORMATION**

Incontournable ! C'est la formation qu'il faut suivre tous les ans car elle "rembobine" toute l'actualité juridique et fiscale d'origine légale, la doctrine et la jurisprudence de l'année.

En étant assidu(e), vous capitalisez un savoir différenciant bénéfique dans votre activité. Cette formation complète et renforce la revue de jurisprudence commentée de l'UNECA.

### Contenu

Matin : 1 pause de 20 à 25 minutes en présentiel

Après-midi : 1 pause de 20 à 25 minutes en présentiel

Introduction : présentation de la formation, du formateur tour de table des objectifs (20 minutes)

Détermination du régime d'imposition

Détermination du résultat

Plus-values

Revenus exceptionnels

Imposition des résultats

TVA et taxes sur le chiffre d'affaires

Enregistrement

Impôt de solidarité sur la fortune

Droit social

Droit rural

Divers

Quiz d'évaluation des acquis, correction avec l'animateur, réponses aux questions.

Par demi-journée : 1 pause de 20 à 25 minutes en présentiel - (ou 2 pauses de 10 à 12 minutes en distanciel)

Animateur : Formation dispensée par un avocat/juriste-fiscaliste spécialisé dans les secteurs agricoles et viticoles depuis plus de 10 ans.

## **PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION**

### **Moyen pédagogique :**

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation disposant des matériels pédagogiques et

techniques nécessaires au bon déroulement de la formation

Exposé théorique doublé systématiquement d'exemples et de cas concrets vécus par l'animateur.

Animation axée sur l'échange avec les participants.

Cas pratiques, questions ciblées

#### **Document remis**

Remise du support de formation projeté

Remise d'un support papier exhaustif

#### **Suivi de l'exécution et évaluation des résultats**

Feuille de présence

Quiz en salle avec remise du corrigé

Questionnaire d'évaluation et de satisfaction de la formation

## MODALITÉS

Date de cette version : 13/09/2024

Accès handicapé : Pour toutes demandes relatives aux conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (adaptation des moyens de la prestation) contactez Céline Dupuid-Moreux à [contact@uneca.fr](mailto:contact@uneca.fr)

Nombres de participants limités : Pour le bon déroulement de la formation, le nombre de participants par session en distanciel est limité à 22 personnes maximum.

Modalités d'inscription :

Vous pouvez-vous inscrire jusqu'à cinq jours avant la date de la formation.

Votre inscription ne sera validée qu'à réception de votre règlement.

Vous recevrez votre convocation par mail au plus tard cinq jours avant la formation.

#### **Contact**

UNECA Mme Céline DUPUID-MOREUX

26 rue de Mogador

75009 Paris

[contact@uneca.fr](mailto:contact@uneca.fr)

Imprimer

## FORMATION PRIVATISÉE INTRA-CABINET

Vous avez la possibilité d'organiser cette formation en intra dans votre cabinet pour 4 900 € HT soit **5 880 € TTC** la journée.

Les frais de déplacement, d'hébergement et repas de l'animateur, sont en sus.

Pour les formations en présentiel, l'organisation est à votre charge (réservations salle, restauration, chambre d'hôtel de l'animateur...)

Les frais de gestion administrative et pédagogique comprenant la transmission du support PDF seront facturés 25 € H.T par participant.

\* Pour les formations en intra-cabinets, le nombre de participants ne doit pas excéder 22 personnes par session.

En cas de dépassement il sera appliqué la facturation de 250€ HT par participant supplémentaires dans la limite de 30 personnes.

Demander un intra

[Liste complète des formations](#)

---

**Source URL:** <https://formation.uneca.fr/actualite-fiscale-et-juridique-agricole-18>